

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

AMENDEMENT

N ° AS799

présenté par

M. Door, M. Bazin, M. Cherpion, M. Grelier, Mme Guion-Firmin, M. Ramadier et
Mme Ramassamy

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.